

## NOS RECOMMANDATIONS

# POURQUOI ET COMMENT TENIR COMPTE DE LA LITTÉRATIE EN SANTÉ EN PRISON ?

Décembre 2024

La littératie en santé est un point d'attention essentiel dans une démarche de promotion de la santé, cette dernière représentant le socle de base théorique des projets d'I.Care. C'est pourquoi, dans l'entièreté de nos projets, de façon transversale, nous portons une attention à la littératie en santé.

### La littératie en santé organisationnelle comme levier pour renforcer le pouvoir d'agir

La littératie en santé se comprend comme la capacité des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information liée à la santé pour être autonome et pour faire des choix éclairés en ce qui concerne la santé, l'engagement social, la prévention des maladies et la promotion de la santé, de manière à maintenir ou à améliorer la qualité de vie. En ce sens, la littératie en santé peut être considérée comme vecteur d'autonomisation des personnes par rapport à leur santé.

Outre les capacités individuelles des personnes, les organisations dans lesquelles les personnes vivent, travaillent, évoluent ont également un rôle à jouer pour soutenir la mobilisation de ces capacités. En effet, agir pour la littératie en santé ne relève désormais pas seulement de la responsabilité individuelle mais bien également de celle des organisations et des systèmes dans lesquels nous évoluons. Dès lors, il revient à ces organisations, à ces lieux de vie, de porter attention au fait que leur environnement soit propice à l'utilisation et au développement des compétences individuelles et de s'adapter au niveau de littératie de son public.

### Pourquoi la littératie doit aussi devenir une préoccupation en prison ?

Dans nos établissements pénitentiaires belges, le « *billet de rapport* » ou encore la « *fiche message* » a une place incontournable dans la communication quotidienne : chaque détenu-e doit formuler ses demandes médicales, sociales ou juridiques par écrit sur des documents spécifiques. Ces documents sont souvent peu lisibles et complexes (jargon de la prison, multiples photocopies impactant la lisibilité, non-translation, etc.), ne permettant pas aux personnes détenues de se les approprier. La communication étant essentiellement écrite, beaucoup de personnes détenues n'ont pas accès aux informations relatives au fonctionnement de la prison, et donc à l'organisation de tous les pans de leur vie quotidienne. Les documents ne sont pas traduits en différentes langues, l'affichage n'est pas à jour et n'est pas imagé ou très peu. Il n'y a pas de service d'interprétariat disponible, malgré une proportion importante d'allophones.

En ce qui concerne les nouvelles prisons, celles-ci disposent d'avancées numériques telles que le « *Prison Cloud* » ou « *Just from Cell* » (c'est-à-dire l'« *intranet de la prison* » qui doit permettre aux personnes détenu-es de prendre rendez-vous auprès des services internes de la prison, de communiquer par mail avec les professionnel·les, de cantiner, etc.). Cet outil ne représente un réel avantage qu'auprès des personnes capables de l'utiliser.

Au vu des origines culturelles (notamment les barrières linguistiques), du faible bagage éducatif (beaucoup ne savent pas lire ou écrire) et du profil socio-économique d'une part importante de la population détenue, ce système d'information carcéral renforce les inégalités sociales envers un public déjà largement porteur de facteurs de vulnérabilité. En effet, de par notre expérience en prison, nous observons que les personnes détenues ont un accès parfois difficile aux soins, mais aussi à un ensemble d'activités ou possibilités en détention, car elles manquent d'information et/ou ne les comprennent pas. Parallèlement, le manque de moyens et de personnel laisse peu de temps aux professionnel·les travaillant en prison pour communiquer avec les personnes détenues.

Pourtant, fournir des informations claires et fiables concernant les soins de santé (le consentement éclairé des patient-es, les dépistages, la vaccination, les prises des traitements, etc.), tout comme les droits de visite ou sur la situation juridique, constituent des éléments essentiels au respect des droits des personnes détenues. La continuité des soins, un accompagnement socio-juridique de qualité et le maintien des relations sociales extérieures (famille/ami-es), et donc une sortie de prison « réussie », en dépend. Par conséquent, ceci relève de plusieurs enjeux sociétaux de réinsertion, de lutte contre les inégalités sociales de santé et les discriminations, de respect des droits humains et de santé publique.

Notre [projet Translation](#) aura permis de travailler la littératie en santé organisationnelle spécifiquement afin d'agir pour une meilleure santé globale.

<sup>1</sup> Tel que défini par Don Nutbeam en 1999, la promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.

## Recommandations

- ✓ Porter une attention au niveau de littératie en santé des personnes détenues lors de la création et de la transmission d'informations liées à la santé en vue de proposer de l'information qui soit adaptée et, par conséquent, compréhensible par ces personnes ;
- ✓ Accompagner l'information écrite d'information orale pour soutenir la bonne intégration de l'information ;
- ✓ Engager une réflexion sur l'accessibilité de l'information dans les établissements pénitentiaires, celle-ci devant également permettre d'alimenter les réflexions en cours dans le cadre du transfert des compétences des soins de santé en prison ;
- ✓ Mener une étude interrogeant le mode d'organisation de la communication au sein du milieu carcéral. Cette étude devrait permettre d'identifier en quoi celui-ci renforce les inégalités sociales de santé et comment les diminuer ;
- ✓ Renforcer la participation des personnes détenues aux réflexions et études menées sur la thématique de la littératie en santé dans les prisons ;
- ✓ Former les professionnel-le-s de la santé œuvrant en prison ainsi que les agent-e-s pénitentiaires à la littératie en santé et notamment sur la mise en place d'outils pour amoindrir les barrières linguistiques avec les personnes détenues ;
- ✓ Inclure la littératie en santé dans l'évaluation de la qualité des soins de santé pénitentiaires.